

Il est sévère, soit ! mais juste et charitable,
 Sa bourse, son cœur d'or, son logis et sa table
 S'ouvrent à tous les malheureux. (J. B. CAOUETTE.)

Tel fut notre héros dans ses rapports avec les colons et les sauvages. Toujours il nous apparaît comme le défenseur de l'Eglise, le protecteur de ses droits et de sa morale. Dans sa vie privée, il fut également admirable de vertu ; il fut un homme d'exemple, un chrétien chez qui les pratiques de dévotion avaient une large part. Là où il établissait sa résidence et aussi souvent que la chose était possible, il faisait sonner l'Angelus trois fois par jour. Pendant ses repas, il exigeait qu'on lui lût des ouvrages sérieux ; à midi il écoutait quelques livres d'histoire ; à souper, la vie des saints. Toujours exact à rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû, il faisait à genoux de longues prières, et avant de prendre son sommeil il avait l'habitude de faire son examen de conscience.

Quand il sentit venir la fin d'une vie illustrée par tant de mérites et de travaux glorieux, il voulut, avant de mourir, donner un dernier témoignage de son amour envers MARIE ; il légua sa fortune à Notre-Dame de Recouvrance, voulant montrer par là qu'il instituait la sainte Vierge héritière de tous ses biens. Il rendit son âme à Dieu le jour de Noël 1635.

“ Nous pouvons dire — écrivait le Père Lejeune — que la mort de Champlain a été remplie de bénédictions. Il est vrai qu'il avait vécu dans une grande justice, mais à sa mort il perfectionna ses vertus avec des sentiments de piété si grands, qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! Que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent alors ! Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu, ayant préparé de longue main une confession générale de toute sa vie, qu'il fit avec une grande douleur au P. Lalemant. Ce père qu'il honorait de son amitié, le secourut constamment dans sa maladie et ne l'abandonna point jusqu'à sa mort.”

J. D.

